

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BROÛT-VERNET

N°60/2025

Séance du 16 Juin 2025

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 14

Absents excusés : 1

Absents :

Nombre de suffrages

Exprimés : 15

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 1

Date de convocation

07/06/2025

Date d'affichage

17/06/2025

OBJET

Versement de subventions 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le seize juin à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil de la commune, sous la présidence du Maire, Monsieur Bernard DEVOUCOUX.

Etaient présents : Messieurs Bernard DEVOUCOUX, Jean-François BURLOT, Didier CROCHET, Jean-Marc BOUZIN, Sylvain JAFFUEL, Patrick MAGERAND, Pierre De LARMINAT, Pierre HOUBÉ et Mesdames Sylvie RICHARD, Béatrice GOYET, Christine MARTINS, Aurélie MURE, Frédérique RONDEPIERRE, Catherine BARBECOT ;

Etaient excusées : Monsieur Mickaël SEIDLER, (procuration à Didier CROCHET)

A été nommé secrétaire de séance : Madame Aurélie MURE,

Monsieur le Maire a eu connaissance des projets des associations et de leur demande d'aide financière.

Une prévision a été faite pour les associations de Broût-Vernet qui organisent habituellement des manifestations.

Ces subventions seront versées uniquement sur demande de l'association et au vu de l'organisation de manifestations.

Il propose les versements comme indiqué dans le tableau ci-dessous

Tiers	Proposition
La Magic (Modification du taux par habitant)	1 549,20 €
La Boule Amicale	330,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, (chaque membre représentant une association s'abstenant) accepte le versement de ces subventions.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme.

Fait à Broût-Vernet,

Le secrétaire de séance



Le

Maire



Acte rendu exécutoire le.....

- Après mise en ligne sur le site de la commune le.....
- Après transmission au contrôle de légalité le.....